



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES

**COMMUNE DE SAINT LAMBERT DES BOIS
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 2025.01**

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT LAMBERT DES BOIS, se réunira en séance ordinaire, lundi 03 mars à 20h45, à la mairie.

OBJET DE LA REUNION

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024

Décisions du maire

Délibérations :

1. Approbation du compte financier unique 2024
2. Affectation des résultats 2024 vers Budget Primitif 2025
3. vente badge – barrière à la Brosse
4. Autorisation de signer la convention pour des prestations de contrôle et d'entretien des poteaux incendie de la SAUR
5. Recrutement et rémunération des intervenants classe verte
6. Autorisation de signer la convention de partenariat pour la participation communale à l'action de soin et de services d'aide à domicile avec l'ADMR
7. Motion pour la poursuite par les syndicats de rivières de projets de restauration des cours d'eau et des zones humides en conciliation/en accord avec les enjeux liés à la conservation et la protection des espèces patrimoniales
8. Motion pour le développement et le financement rapide de la résilience sur le territoire Orge/Yvette et sur l'intégration de notre bassin versant aux systèmes de vigilance et d'alerte dans les dispositifs de l'État.

Informations diverses de M. le Maire

- Assainissement village

Questions Diverses

Fait à Saint Lambert des Bois, le 27/02/2025

Le Maire,

Olivier BEDOUELLE

